

Présence postale

Présentation

La loi du 12 mai 2005 a confirmé la mission d'aménagement du territoire de La Poste. Elle donne à l'entreprise publique et aux élus locaux les moyens d'organiser de manière cohérente et concertée une nouvelle offre postale dans les territoires ruraux et les zones urbaines ou péri-urbaines. La nouvelle méthode de dialogue territorial proposée par La Poste permet d'engager une dynamique de projet pour réussir à adapter le réseau postal aux nouveaux besoins et aux nouveaux modes de vie des Français.

Contenu

- Etat des lieux
- La charte du dialogue territorial
- Les partenariats Publics Privés
- Les protocoles et conventions territoriales
- Le fonds postal de péréquation territoriale

Durée : 3 h

Informations utiles

- *La charte du dialogue territorial*
www.laposte.fr

Avec le concours de

